

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

**M. Whelan:** Je suis sûr qu'il aurait également expliqué à la Chambre que le système d'entreposage frigorifique permet cette année aux producteurs de cette région de la Colombie-Britannique d'exporter leurs pommes à une trentaine de pays. Or, ils doivent cela à l'important programme dans le cadre duquel collaborent les producteurs et le ministère fédéral de l'Agriculture. J'aimerais pouvoir dire que nous allons financer la totalité du programme, mais nous payons le tiers des frais d'entreposage frigorifique jusqu'à concurrence de \$500,000. Étant donné le grand nombre de demandes de participation à ce programme, le budget prévu pour l'année 1981-1982 ne suffira pas à la tâche.

Si le député peut me présenter un argument qui puisse convaincre le ministre des Finances ainsi que mes autres collègues du cabinet, et s'il peut convaincre les critiques financiers de son parti de cesser de nous reprocher nos dépenses, je ferai de mon mieux pour trouver les fonds nécessaires.

**M. King:** Madame le Président, je suis heureux d'obtenir l'assurance que le ministre continuera à subventionner tout ce que la Colombie-Britannique produit jusqu'à concurrence de \$500,000 l'unité et d'un tiers des coûts en capital.

Nous préconisons à l'échelon national des dépenses plus appropriées et non plus élevées . . .

**Des voix:** Bravo!

**M. King:** . . . et les entrepôts frigorifiques sont inclus dans cette catégorie.

Étant donné la montée en flèche du coût des entrepôts à température contrôlée qui s'est accru de 50 p. 100 depuis trois ans, le ministre est-il disposé à recommander que la subvention fixée à \$500,000 par projet soit accrue d'environ 50 p. 100?

**M. Whelan:** Madame le Président, je suis persuadé que le député sait également que nous avons consenti des avances aux pomiculteurs de la Colombie-Britannique qui se sont élevées à 11 millions de dollars libres de tout intérêt, afin qu'ils puissent écouler méthodiquement leur produit, être en mesure d'obtenir un rendement plus élevé et ne pas avoir à recourir si souvent au financement du gouvernement. Ils font des progrès et semblent très satisfaits des arrangements qu'ils ont conclus avec mon ministère au sujet de leur programme triennal de construction. Je suis persuadé que le député est sur la bonne voie et nous sommes heureux qu'il soit d'accord avec nous.

\* \* \*

#### LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LE NOMBRE DE MEMBRES TRAVAILLANT EN ONTARIO ET AU QUÉBEC

**L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Madame le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Elle porte sur les progrès enregistrés dans les négociations entre le gouvernement fédéral et les provinces concernant les frais que représentent les services de police de la GRC.

Afin de permettre l'avancement de ces négociations, le solliciteur général accepterait-il maintenant de divulguer le nombre d'agents de la GRC et de membres de son personnel travaillant en Ontario et au Québec afin que le coût de leur

#### Questions orales

présence dans ces provinces puisse servir d'élément de comparaison aux provinces qui souhaitent parvenir à un accord équitable concernant leurs propres coûts?

**L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général):** Madame le Président je n'ai pas les chiffres sous la main. Ils sont cependant du domaine public et je me ferai un plaisir de les communiquer au député.

**M. MacKay:** Madame le Président, j'apprécie l'offre du ministre mais son sous-ministre et lui-même ont refusé jusqu'à présent de communiquer ce genre de renseignements détaillés. Je me réjouis de constater qu'il a changé d'avis à ce sujet et je suis sûr que les gouvernements provinciaux s'en réjouiront également.

#### LE DÉPÔT DU PROJET DE LOI

**L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Puis-je poser au solliciteur général une question connexe? Le 10 mai de l'année dernière alors que je lui posais des questions concernant les griefs des membres de la GRC et la situation des agents qui font partie d'une association des membres de la GRC légalement constituée, le ministre a déclaré qu'il travaillait à des mesures législatives qu'il serait prêt à présenter, pensait-il, avant le congé sessionnel de l'été. Il a alors déclaré qu'il travaillait à ces mesures bien plus rapidement que nous ne l'avions fait. Étant donné qu'une année s'est pratiquement écoulée depuis, le solliciteur général pourrait-il nous dire où en est cette initiative importante concernant le personnel de la GRC?

**L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général):** Madame le Président, il s'agit effectivement d'une initiative importante mais je n'ai pas été en mesure de compléter mon travail à ce sujet et de soumettre ce projet de loi au cabinet aussi rapidement que je l'aurais souhaité. Il avance cependant et je pense être en mesure de le présenter d'ici un mois.

\* \* \*

● (1500)

#### L'AGRICULTURE

LES MESURES POUR PALLIER À LA PÉNURIE DE VÉTÉRINAIRES

**M. Maurice Foster (Algoma):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. La presse a laissé entendre récemment que l'on manquait de vétérinaires—plusieurs articles ont même avancé le chiffre de 200—pour assurer les services de santé publique indispensables qu'offre le ministère de l'Agriculture. Ces informations ont suscité une certaine inquiétude. J'aimerais que le ministre nous donne des explications à ce sujet et nous dise si son ministère a effectivement un nombre tout à fait insuffisant de vétérinaires pour assurer les services essentiels en question?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, selon les fonctionnaires de mon ministère, 23 postes seraient actuellement vacants. Il semble qu'un certain nombre de bénévoles, dont un viendrait de l'opposition, vont se joindre à notre équipe pour effectuer les inspections. Nous cherchons à recruter le maximum de gens possible. Il semblerait qu'il y ait une ou deux personnes disponibles de l'autre côté.